



A l'attention du
Bourgmestre et des échevins

Schuttrange, le 19 octobre 2018

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les échevins,

En application de l'article 25 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et de l'article 5 du règlement d'ordre intérieur, les conseillers communaux du Parti Démocratique souhaitent vous soumettre la question suivante.

Dans le budget 2018, un montant de 560.000 EUR avait été prévu pour le redressement de la rue du Village à Schuttrange-Village. Par ailleurs, des études préparatoires et une réunion d'information avec les citoyens du quartier avaient déjà été réalisées en 2017. Or, depuis lors, le projet ne semble plus évoluer, alors que celui-ci avait été élaboré afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens de Schuttrange-Village.

Dès lors, nous vous demandons de nous informer sur le statut actuel de ce projet et d'informer sur le planning prévisionnel de réalisation de ce projet.

En vous remerciant d'avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les échevins, nos meilleures salutations.

EICHER Serge

KAUFFMANN Jean-Pierre

RONK Jim

WELSCH Nicolas